

PROCÈS-VERBAL de la réunion du troisième Forum Ouvriers suivant le XXV^e Congrès [25-FO-03], tenue le 14 mai 2014, à compter de 9 h, au Centre des Congrès de Québec, sis au 900, avenue Honoré-Mercier, salle 302 AB, à Québec, sous la présidence du confrère CHRISTIAN DAIGLE, vice-président national.

OUVERTURE DU FORUM

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE, vice-président national et président d'assemblée, est assisté de la consœur LINA CHIASSON, coprésidente de l'assemblée et représentante régionale politique (R-06) ainsi que du confrère NORMAN PARADIS, représentant régional politique (R-01).

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE, président d'assemblée, prononce l'allocution d'ouverture du troisième Forum Ouvriers.

ORDRE DU JOUR

1. Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2013
4. Suivis du dernier Forum :
 - A) Tableau
 - B) 200 postes (listes K)
 - C) Services essentiels – saison 2015-2016
5. Négociation et conjoncture
6. Convention collective :
 - A) Travail de nuit et reprise de temps
 - B) Blackbook
 - C) Article 11-49.12
7. Discours des candidats pour l'élection
8. Élection d'un membre du Comité de négociation
9. Négociation :
 - A) Modifications aux règles de fonctionnement relatives à la négociation dans la fonction publique, unité « Ouvriers »
 - B) Plan de travail négociation
 - C) Retour du Forum et assemblées régionales « Ouvriers » versus assemblées générales des membres
 - D) Demandes versus ouvriers spécialisés, Lettre d'entente n° 14
10. Insatisfactions
11. Place aux délégations
12. Varia

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE fait la validation des personnes titulaires d'une délégation officielle.

25-FO-03-P- 1

Il est proposé par le confrère Gilles Tremblay
Appuyé par le confrère Johnny Larouche

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle. (Voir à l'annexe « A », la liste des personnes titulaires d'une délégation officielle).

PROPOSITION ADOPTÉE

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE donne des explications concernant les délégations officielles, les cinq (5) délégations officielles supplémentaires et les quatre (4) délégations participantes provenant des CMMRP.

Le confrère YVON BRAULT explique aux délégations comment répartir les frais pour les personnes qui auront jusqu'à trois (3) notes de frais dépendamment si elles participent au Forum Ouvriers, au Congrès spécial et/ou au Conseil syndical.

Les notes de frais devraient être remises à la dernière instance à laquelle la personne a participé.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La consœur LINA CHIASSON fait la lecture de l'ordre du jour.

25-FO-03-P- 2

Il est proposé par le confrère Gaston Pelletier
Appuyé par le confrère Francis Lacroix

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum, tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 NOVEMBRE 2013

25-FO-03-P- 3

Il est proposé par le confrère Luc Crevier
Appuyé par le confrère Louis Bertrand

Que l'on adopte le procès-verbal du Forum Ouvriers tenu le 21 novembre 2013.

PROPOSITION ADOPTÉE

4. SUIVIS DU DERNIER FORUM :

A) TABLEAU

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE cède la présidence à la consœur LINA CHIASSON, car il doit présenter le tableau de suivi des suggestions, suite à la tenue des deux (2) premiers Forums.

Suite à la présentation et à la réalisation de certains suivis, le tableau sera actualisé en retirant les sujets réglés et sera expédié avec le prochain procès-verbal.

B) 200 POSTES (LISTES K)

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE mentionne qu'il y a 169 personnes nommées sur les 200 postes disponibles.

Des griefs individuels et un grief syndical ont été déposés, car nous estimons que l'employeur n'a pas respecté dans la convention collective la priorité accordée aux personnes dont le nom est inscrit sur une liste K et prévue à la Lettre d'entente numéro 11.

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE a déjà demandé aux autorités du MTO une copie de la liste des 169 personnes nommées, mais il ne l'a pas encore reçue.

Les démarches se poursuivent pour régler ce dossier.

C) SERVICES ESSENTIELS – SAISON 2015-2016

Un comité de trois (3) personnes a été formé et ces personnes ont eu une formation de deux (2) jours au mois de mars. L'un des membres du comité est le confrère René Harvey, présent au Forum.

À l'automne, le comité débutera ses travaux avec les représentants des différents ministères et organismes pour que les parties s'entendent sur les services essentiels.

5. NÉGOCIATION ET CONJONCTURE

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE remplace la consœur LUCIE MARTINEAU sur ce sujet, celle-ci étant retenue à l'extérieur de la ville pour la journée.

Il explique la négociation à venir, la conjoncture et les enjeux économiques à partir des dossiers comme les paradis fiscaux, les compagnies qui ne paient pas leur juste part d'impôts, le déficit de certains régimes de retraite, le gel d'embauche, le remplacement d'un employé sur deux, ce dernier point a fait en sorte que le nombre d'employés de soutien a baissé dans la fonction publique.

Le SISF a déposé au gouvernement un document dans lequel on retrouve différentes mesures qui permettraient d'améliorer les finances publiques sans augmenter le fardeau fiscal de la population, mais le gouvernement continue à se priver de ces sources de revenus.

6. CONVENTION COLLECTIVE

A) TRAVAIL DE NUIT ET REPRISE DE TEMPS

Les confrères CARL OUELLET et RONALD COQUELIN nous informent de la problématique qui existe à Charny relativement à une personne travaillant la nuit et à qui le gestionnaire demande de compléter un permis d'absence le lendemain matin, soit en vacances, temps compensé ou maladie.

Le syndicat a déposé un grief syndical et il y a eu quelques griefs individuels pour dénoncer cette façon de faire.

Un libellé de grief a été préparé et sera transmis aux représentants régionaux techniques qui pourront le faire suivre par la suite.

B) BLACKBOOK

Le confrère NORMAN PARADIS nous indique qu'il se fait des ententes verbales entre des employés et des gestionnaires relativement à un crédit d'heures (les heures sont inscrites dans un petit livre et les employés peuvent utiliser ces heures-là à un moment donné en congé).

Cette façon de faire n'est pas prévue dans la convention collective.

Le confrère NORMAN PARADIS fait donc une mise en garde aux délégations présentes d'informer leurs membres de ne pas prendre ce genre d'entente avec leur gestionnaire.

Dans un autre ordre d'idées, concernant la répartition du temps supplémentaire, on doit faire une moyenne par rapport à la totalité du temps supplémentaire qui a été effectué. Les employés stagiaires sont exclus pour le temps supplémentaire.

C) ARTICLE 11-49.12

À cet article, l'employé saisonnier a un droit de rappel, l'employeur ne peut mettre fin au contrat de travail de cet employé et faire effectuer le travail en sous-traitance sans avoir consulté d'abord le syndicat (section 7-26.00 de la convention collective).

Nous avons une décision arbitrale rendue par un arbitre qui nous a donné droit, l'employeur doit respecter la convention collective et il a dû payer les employés lésés.

7. DISCOURS DES CANDIDATS POUR L'ÉLECTION

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE préside et informe les délégations que le confrère RENÉ ROUSSEAU n'a pas de délégation pour le Forum et qu'il ne peut donc être candidat au poste vacant du Comité de négociation.

Les quatre (4) autres candidats font leur discours à tour de rôle, suite à une pige faite par le confrère NORMAN PARADIS, parmi les candidatures reçues.

Ajournement à 11 h 45 Reprise des travaux à 13 h 15
--

8. ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE ouvre les mises en candidature.

Comité de négociation

1^{er} tour :

Marc Fréchette Pierre-Vincent Locas Rémi Maheux Roxanne St-Pierre

2^e tour :

Marc Fréchette Rémi Maheux Roxanne St-Pierre

3^e tour :

Rémi Maheux Roxanne St-Pierre

La consœur ROXANNE ST-PIERRE est élue au poste du Comité de négociation.

La personne a été assermentée.

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE cède la présidence à la consœur LINA CHIASSON.

9. NÉGOCIATION

A) MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE FONCTIONNEMENT RELATIVES À LA NÉGOCIATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE, UNITÉ « OUVRIERS »

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE explique les modifications à apporter aux articles 11.5 et 11.6 des règles de fonctionnement relatives à la négociation dans la fonction publique, unité Ouvriers.

25-FO-03-P- 4

Il est proposé par le confrère Francis Lacroix
Appuyé par le confrère Antony Michaud

Que l'on modifie les articles des règles de fonctionnement relatives à la négociation, unité Ouvriers, tels que présentés.

PROPOSITION ADOPTÉE

B) PLAN DE TRAVAIL

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE fait un résumé des différentes étapes du plan de travail. La prochaine étape est la tournée qui se tiendra du 20 mai au 20 juin. Le cahier de charges sectoriel et intersectoriel devrait être transmis aux représentants régionaux vendredi.

Enfin, le dépôt du cahier de charges devrait se faire à la fin du mois d'octobre et l'employeur devrait faire son dépôt d'ici le 31 décembre, soit dans les soixante (60) jours suivant le dépôt syndical.

C) RETOUR DU FORUM ET ASSEMBLÉES RÉGIONALES « OUVRIERS » VERSUS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES MEMBRES

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE nous indique que suite au dernier Forum et aux assemblées régionales, les délégations ont décidé qu'elles désiraient tenir des assemblées générales, par accréditation, et que les bons coups devraient se retrouver dans le SFPO Express.

D) DEMANDES VERSUS OUVRIERS SPÉCIALISÉS, LETTRE D'ENTENTE N° 14

On retrouve ce point à la page 2 du tableau de suivi. Cette lettre d'entente n'a pas été renégociée en 2009-2010, car on a obtenu les 200 postes permanents. De plus, un des objectifs était aussi la garantie de la période d'emploi pour les ouvriers, mais il y avait beaucoup trop de concessions à faire pour les employés.

10. INSATISFACTIONS

Le confrère DENIS TURCOTTE étant absent, car il doit s'occuper d'un nouveau mandat spécial, c'est le confrère CHRISTIAN DAIGLE qui demande aux délégations de lui faire part des insatisfactions dans leur section et accréditation.

- Il n'y a pas de représentation des ouvriers pour les sections ayant moins de 10% d'ouvriers.

25-FO-03-P- 5

Il est proposé par le confrère Alain Poitras
Appuyé par la consœur Cynthia Langlois

De demander à l'Exécutif national d'analyser et de revoir la notion de 10% concernant la représentation au Forum Ouvriers afin de permettre une plus grande participation des ouvriers.

PROPOSITION ADOPTÉE

Suite à cette proposition, le confrère CHRISTIAN DAIGLE mentionne qu'il expédiera un tableau avec les statistiques, quant au nombre d'ouvriers et de dirigeants/délégués, par section, afin que les participants au Forum puissent avoir les informations.

- Banque de 7 jours, une demande pour avoir plus de jours.
- Distribution des documents dans une section de 270 membres répartis dans 22 endroits différents.

11. PLACE AUX DÉLÉGATIONS

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE reprend la présidence.

- Suite aux élections provinciales du 7 avril dernier, nous n'avons eu aucune information concernant la création de l'Agence des transports.

Les autorités du ministère des Transports ont enlevé les deux (2) questions sur leur site Intranet, suite à la plainte pour ingérence dans les affaires syndicales que le SFPO a déposée à la Commission des relations du travail.

- Les personnes travaillant dans les centres de détention ont été avisées de la nouvelle directive sur le tabac dans leur milieu de travail.

- L'utilisation du véhicule du MTQ (heure de départ et heure d'arrivée, le nombre de litres d'essence dans le véhicule, le kilométrage effectué), le gestionnaire demande ces informations.

Dans un prochain SFPO Express, des informations du CMMRP seront publiées relativement à l'utilisation du véhicule prêté par l'employeur à un employé dans l'exercice de ses fonctions.
- Faire suivre au syndicat le formulaire de consentement que l'employeur demande de compléter. Au CMMRP du MTQ, il a été demandé de retirer ce formulaire.
- Les caméras ne peuvent être installées pour surveiller les employés, seulement la propriété et les biens de l'employeur.
- Il y aurait aussi des avertissements, de la part de l'employeur, afin que les ouvriers retirent leur casquette et chandail lorsqu'on y retrouve l'effigie d'une compagnie. Cette pratique n'est pas uniforme partout et le port de ces articles pose problème à l'employeur, depuis la Commission Charbonneau.

L'ENSEMBLE DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR AYANT ÉTÉ DISCUTÉ, À 16 H, LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ANNONCE LA LEVÉE DE LA SÉANCE DU FORUM OUVRIERS.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont présenté certains des points à l'ordre du jour et qui ont aussi collaboré à la rédaction du présent procès-verbal.

Christian Daigle
Vice-président national
Responsable du Forum Ouvriers

Documents officiels du 3^e Forum Ouvriers (25-FO-03) :

- Ordre du jour
- Autres documents :
 - ◆ Tableau de suivi des suggestions
 - ◆ Modifications aux règles de fonctionnement relatives à la négociation dans la fonction publique, unité « Ouvriers »
 - ◆ Cahier des candidatures
 - ◆ SFPO Express (Ouvriers)